

PROVINCE DE LUXEMBOURG

Arrondissement de Neufchâteau

Commune de PALISEUL



ENQUETE PUBLIQUE

Projet de modifications du Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique (PASH) n°2022/02

Le Collège communal porte à la connaissance de la population que le projet de modifications du plan d'assainissement du sous-bassin hydrographique (PASH) n°2022/02 est soumis à enquête publique.

La zone de la commune concernée par la modification de régime d'assainissement est la suivante :

Commune	Intitulé de la modification	Sous-bassin hydrographique
Paliseul	Modification n°06.28 – Village d'Opont	Lesse

Cette enquête publique est organisée conformément aux dispositions de l'article R.289 du Code de l'Eau et aux modalités fixées par le Livre 1er, Partie III, Titre III du Code de l'Environnement.

Date d'affichage	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées au
20 janvier 2023	27 janvier 2023	Administration communale, service cadre de vie, le 13/03/2023 à 11h30	Collège communal Grand Place, 1 6850 Paliseul

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Grand Place, 1 à 6850 Paliseul aux jours d'ouverture. Le dossier peut également être consulté sur le site web de la commune www.paliseul.be et sur celui de la SPGE www.spge.be (rubrique PASH/Projet de modifications 2022/02). Le dossier est consultable à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service OU le jeudi jusqu'à 20 heures à l'adresse reprise ci-dessus.

Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après 16 heures, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès du service Cadre de vie, par téléphone 061/275.986 ou par mail urbanisme@paliseul.be

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Grand Place, 1 à 6850 Paliseul, par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@paliseul.be

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période auprès de Madame Ludyvine Pierre, Conseillère en aménagement du territoire ou lors de la séance de clôture de l'enquête. Tout courrier doit comporter le nom, l'adresse et la signature du réclamant.

Des informations techniques sur ce dossier peuvent être obtenues auprès d'IDELUX Eau au 063/231.811.

Paliseul, le 18 janvier 2023.

Pour le Collège Communal,

La Directrice générale,

E. HEGYI

Le Bourgmestre,

Ph. LEONARD